

Directrice de la publication
Michèle RIVASI
Rédaction
Axel MARIN
Sébastien BARLES
André REBELO
Marie-Alix VERHOEVEN
Maxence LAYET
Conception-réalisation
Sylvie RIVOIRE BRANDAO
Reprographie
Imprimerie JALIN

CONTACT
www.michele-rivasi.eu
michele.rivasi@europarl.europa.eu



**APPEL POUR
LA MARCHÉ
LES COBAYES
LANCENT
L'ALERTE**

RENCONTRES LOCALES

- 8 MARS** : Les Femmes qui construisent l'Europe
Soirée publique à Valence
- 3 AVRIL** : Grands oraux des Eurodéputés Sud-Est
Débat public à Aix-en-Provence
- 6 AVRIL** : L'avenir de l'Europe
Conférence à Lyon
- 12 AVRIL** : Santé et qualité de l'air • *Conférence à Grenoble*
- 13 AVRIL** : Ondes et téléphones mobiles • *au CHU de Nice*
- 19 AVRIL** : Le racket des laboratoires pharmaceutiques
Conférence à Chateaufort-du-Rhône
- 26 AVRIL** : Santé environnementale • *Conférence à Soyons*
- 17 MAI** : Débat public avec ENEDIS sur le LINKY • *à Livron*
- 24 MAI** : Conférence • *à Thonon*
- 26 MAI** : Assises de l'écologie sur la santé • *à Lyon*

la lettre de Michèle Rivasi

Députée européenne Europe Écologie Les Verts du grand Sud-Est

Prendre soin, alerter, contrôler

« La puissance jaillit parmi les hommes lorsqu'ils agissent ensemble et retombe dès qu'ils se dispersent »
(Hannah Arendt)

Les victoires de la persévérance de l'écologie

Notre monde continue de vaciller et de tituber entre signaux d'espoir, promesse de transition vers un monde meilleur, post-croissant, moins polluant, moins exterminateur de biodiversité et moins prédateur de ressources et des signes et des actes de régression identitaire, démagogue et nationaliste.

Le tsunami national-populiste continue de balayer l'Europe et l'Amérique. L'extrême-droite allemande (AFD) est entrée au Bundestag pour la première fois depuis la chute du régime nazi, elle est au gouvernement à des postes clés en Autriche depuis cet automne et au pouvoir en République Tchèque avec Andrej Babis, démagogue milliardaire et xénophobe, qui rejoint ses homologues polonais et hongrois notamment dans le cercle des dirigeants nationaux-populistes.

Signe d'une perte de sens de l'idéal européen et des démocraties libérales, l'extrême-droite en Allemagne et en Autriche, par exemple, ne perce pas dans des régions où il y a le plus d'étrangers mais dans le péri-urbain et les campagnes où règne le sentiment d'abandon et de déclassement. Cette peur fantasmée de l'« autre », de l'étranger doit aussi nous interroger sur l'incapacité de nos démocraties et des institutions européennes à produire un « nous » tourné vers un horizon commun. Nos sociétés hyper-individualistes laissent le citoyen seul face à ses peurs.

Le délitement du lien social, l'atomisation sociale, la précarisation du travail,

la déliquescence des structures collectives et des corps intermédiaires, l'absence de grand récit transcendant le citoyen participant à nourrir la bête nationale-populiste.

Jadis, en France notamment, notre pacte républicain servait de transcendance et de rempart face aux ressentiments de la haine de l'autre, de l'exacerbation du sentiment nationaliste, des régressions identitaires quelles qu'elles soient.

L'écologie peut aujourd'hui être cet horizon qui manque aux citoyens déboussolés pour réenchanter la politique. **L'écologie, c'est la Paix ! Entre les peuples, avec soi, avec l'Autre, avec la Nature...**

Les récentes victoires obtenues de l'abandon de l'aberrant projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, à l'interdiction de la pêche électrique en Europe, en passant par l'obtention au Parlement européen d'une commission spéciale devant enquêter sur les pesticides face au scandale de la réhomologation pour cinq ans du glyphosate, à l'enterrement (ou presque) des grands projets inutiles d'infrastructure Lyon/Turin et autoroute A45 ou à l'obtention au niveau du Parlement européen d'objectifs ambitieux en matière énergétique (rapport sur la gouvernance de l'énergie dont j'étais co-rapporteuse) montrent que nos combats et nos alertes ne sont pas vains.

Ces victoires sont celles de la persévérance, du courage, de la mobilisation citoyenne relayée à chaque échelon par des élus (écologistes le plus souvent)...



Ces victoires ne sont pas des concessions faites dans le petit jeu politicien classique mais s'imposent comme s'impose l'urgence écologique face au défi climatique, à l'extinction de la biodiversité (une récente et terrifiante étude internationale, menée en Allemagne depuis 1989, montre qu'en l'espace de trente ans, les populations d'insectes auraient chuté de 80%) et à celle des ressources.

Ces victoires récompensant des combats datant parfois de plusieurs décennies nous montrent que dans un climat de résignation et de fatalisme faisant le lit des fanatismes, il faut continuer à oser lutter, oser vaincre. Oser libérer l'espace pour ceux qui bâtissent le monde de demain.



L'urgence aujourd'hui est de « prendre soin » du monde collectivement et individuellement. Soins des gens, soins de la nature, soins du vivant dans son ensemble, soins de la démocratie, trop souvent malmenés.

Prendre soin, cela signifie retrouver l'harmonie, pacifier nos rapports sociaux, rompre avec le culte du présent et de la vitesse, la sacralisation de l'avoir et de l'accumulation. C'est privilégier l'être sur l'avoir, l'authenticité sur l'artificialisation, c'est unifier nature et culture et ne pas les mettre en conflit...

Prendre soin, c'est trouver l'humilité de la modération en étant bien conscient que toutes les crises que nous traversons sont d'abord des crises de l'excès. Prendre soin, c'est s'affranchir de l'argent roi, de l'anthropocentrisme ravageur, de la mythologie scientifique et technologique, de l'addiction à la consommation...

Prendre soin, c'est retrouver le vrai sens de l'écologie, celle de Félix Guattari et de ses 3 écologies : environnementale, sociale et mentale. Guattari affirme en 1989, mais c'est toujours d'une actualité

brûlante : « Le drame écologique dans lequel est engagée la planète humaine a longtemps été l'objet d'une méconnaissance systématique. Cette période est désormais révolue. À travers des médias devenus hyper-sensibles à la répétition des « accidents » écologiques, l'opinion internationale se trouve de plus en plus mobilisée. Tout le monde aujourd'hui parle d'écologie : les politiques, les technocrates, les industriels... Malheureusement, toujours en terme de simples « nuisances ». Or, les perturbations écologiques de l'environnement ne sont que la partie visible d'un mal plus profond et plus considérable, relatif aux façons de vivre et d'être en société sur cette planète. L'écologie environnementale devrait être pensée d'un seul tenant avec l'écologie sociale et l'écologie mentale, à travers une écologie de caractère éthico-politique. »

Prendre soin doit être le nouveau paradigme pour définir un nouveau contrat social fondé sur l'interdépendance planétaire, la sobriété, la solidarité, l'égalité réelle et la justice sociale et environnementale.

Avant cela, il faut continuer d'alerter, de défendre ceux qui un jour ont pris le risque de parler pour la défense de l'intérêt général en protégeant les lanceurs d'alerte. C'est un de mes combats au Parlement européen.

Il faut aussi, face à la manipulation scientifique et à la capture du législateur par les lobbys, contrôler l'expertise et développer l'initiative et les instances de contrôle citoyen.

Alerter, contrôler et prendre soin, voilà notre feuille de route pour accompagner le changement que l'on souhaite voir naître.

Ensemble, unis, nous y arriverons !



Mes combats au Parlement européen



Glyphosate

La Commission spéciale sur les Pesticides est un outil au service de la vérité

Enfin nous l'avons eue. La création de cette Commission spéciale que j'ai demandée sans relâche au cours des mois passés est une bonne nouvelle pour la demande de vérité et de la transparence. Cette commission, validée à l'unanimité des présidents de groupe politique en janvier 2018, est le fruit d'une longue bataille que nous avons menée avec la société civile. Elle ouvre un nouveau chapitre de la saga du

glyphosate. Nous avons eu des différences d'appréciation des agences internationales et européennes. Nous avons eu l'affaire des Monsanto Papers qui a rendu publique les dissimulations de l'entreprise en matière d'influence, de commande et d'écritures d'articles scientifiques niant la dangerosité du glyphosate. On se rend bien compte qu'il y a un problème dans les procédures européennes qui ont été mises en place. Cette

Commission spéciale va nous permettre de faire toute la lumière sur les dysfonctionnements qui jalonnent les processus d'évaluation et d'autorisation des pesticides, à travers en particulier le cas du glyphosate. Mais pas seulement ! Elle nous permettra aussi de regarder les autres pesticides, comme le fipronil et les néonicotinoïdes. Nos auditions réserveront sans doute leur lot de révélations supplémentaires.

Neuf mois pour lancer la réforme des agences européennes

Les 30 membres de cette Commission spéciale se pencheront notamment sur les erreurs et lacunes possibles dans l'évaluation scientifique des pesticides, et sur les éventuels conflits d'intérêts des agences européennes et de la Commission dans le renouvellement

de l'autorisation du glyphosate. Il s'agit avant tout d'améliorer le système pour corriger les failles et pour garantir une meilleure transparence. Jusqu'ici la santé financière d'industries peu scrupuleuses a prévalu sur l'intérêt général. L'un des enjeux sera donc de mettre

en place des procédures préservant les intérêts à long terme des populations, et la biodiversité. Il nous reste maintenant neuf mois pour poursuivre notre enquête et faire nos propositions.

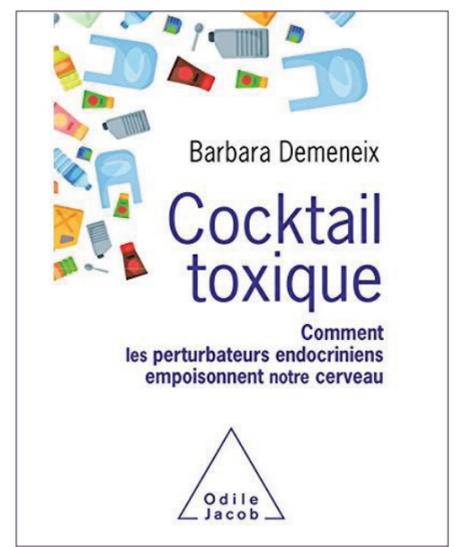
Perturbateurs endocriniens Carton rouge pour la Commission

Il s'agit sans doute du dossier le plus mal géré par la Commission Européenne. Des années de retard condamnées par la Cour de Justice européenne, les injonctions des scientifiques, les rappels à la procédure... rien n'y fait. La Commission continue de faire la sourde oreille et refuse les arguments de bon sens portant sur la définition des perturbateurs endocriniens. Résultat ? Le 4 octobre dernier, le Parlement européen a émis un veto sur le projet de règlement de la Commission relatif aux critères déterminant les propriétés perturbatrices du système endocrinien, soulignant le caractère illégal et dénué de

fondement scientifique de la proposition qui cherchait à exempter certaines catégories de perturbateurs endocriniens de la réglementation européenne sur les pesticides.

Cette victoire parlementaire a été suivie d'une déception sur le front du Bisphénol A (BPA). Un perturbateur endocrinien reprotoxique bien connu, notamment présent dans les emballages alimentaires et que la France a banni. La Commission a choisi fin 2017 de ne pas être aussi restrictive. Une position malheureusement suivie par une majorité d'États et de parlementaires, mettant à mal la stratégie de sortie prônée par la France.

L'attitude de la Commission est d'autant plus inacceptable que l'EFSA (l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) doit livrer d'ici la fin de l'année 2018 une nouvelle évaluation du risque du BPA. Et que le BPA a également rejoint en janvier 2018 la liste des « substances extrêmement préoccupantes » de l'ECHA, l'agence européenne des produits chimiques. Après avoir trainé des pieds, la Commission veut maintenant prendre tout le monde de vitesse, passant encore une fois outre l'intérêt général des citoyens.



Nutri-Score : cinq couleurs pour lutter contre l'épidémie d'obésité

Après quatre ans de combat, la signature d'un arrêté ministériel approuvant le logo Nutri-Score et sa validation par l'Europe sur la base de travaux scientifiques reconnus, il n'y a plus d'obstacle pour la mise en place de cet étiquetage nutritionnel permettant au consommateur de mieux s'orienter en prenant en considération la qualité nutritionnelle des produits.

Avec des associations de consommateurs, j'ai toujours soutenu ce logo développé par le professeur Serge Herberg et reconnu comme étant celui qui permet le mieux aux consommateurs de repérer les produits alimentaires néfastes

pour la santé. Pour faire valoir des informations concrètes, j'ai décidé de faire le lien entre la Commission et les industriels français qui sont en faveur du Nutri-Score (Leclerc, Auchan, Les Mousquetaires, Fleury

Michon et Danone) en invitant ces derniers à venir présenter leurs arguments à Bruxelles. Il ressort de cet échange une motivation réelle, de la part de 40% du marché des produits alimentaires français, d'entrer dans

un cercle vertueux d'innovation et d'amélioration de la santé publique, en se servant du Nutri-Score comme d'un outil stratégique pour privilégier des produits plus sains et d'une plus grande qualité nutritive.



L'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) doit interdire les nitrates et les nitrites dans la charcuterie

J'ai organisé début février une action de sensibilisation des consommateurs dans les supermarchés avec Guillaume Coudray (auteur du livre *Cochonnerie, comment la charcuterie est devenue un poison* et du documentaire de Cash Investigation sur le sujet) et une journée de rencontres avec des eurodéputés et des fonctionnaires européens à Bruxelles pour alerter sur ce nouveau scandale de santé publique. Chaque année, il y a plus de 40 000 nouveaux cas de cancers colorectaux. Ce chiffre explose. 42% en meurent, soit 17 700 décès par an en France ; 152 000 en Europe ; 700 000 dans le monde. On sait que seulement 5 à 10% de ces cancers sont d'origine génétique.

Les autres pourraient être liés à la présence de nitrites dans la charcuterie industrielle notamment. Celles-ci, enrichies en nitrites, sont déclarées cancérigènes pour l'homme par le CIRC. En 2007 déjà, le World Cancer Research Fund a recommandé d'éviter totalement la consommation de charcuterie.

Mais l'EFSA, comme pour le glyphosate, brouille les cartes et se fait aussi l'avocat des risques de botulisme pour justifier de son inaction dans la régulation des additifs cancérigènes dans la charcuterie industrielle européenne.

Pourtant, fabriquer de la charcuterie sans nitrites et nitrates c'est possible. On a l'exemple du jambon de Parme



qui produit 9 millions de jambons par an sans avoir un seul cas de botulisme en 25 ans grâce à une hygiène stricte.

Le principe de précaution impose que les nitrites dans la charcuterie soient bannis dès demain en France (et dans les cantines scolaires en priorité) puis à l'échelle européenne. Je mobilise mon énergie pour que l'EFSA revise sa position et s'affranchisse du lobby de la charcuterie industrielle.



Pour une protection européenne des lanceurs d'alerte ! Rapport d'initiative de Virginie Rozière

pas les employés de l'entreprise qu'ils incriminent. La protection juridique doit être basée sur l'information révélée...

dénonciations pourront se faire de manière anonyme, et la révélation de l'identité doit pouvoir faire l'objet de sanctions ; en cas de fausses accusations...



Ce très bon rapport d'initiative, voté l'automne dernier, invite la Commission à prendre des mesures concrètes en vue d'une protection juridique efficace des lanceurs d'alerte au niveau de l'UE.

respecter une certaine procédure pour être considéré en tant que tel : il peut directement divulguer l'information aux médias avant de passer par la case interne ou institutionnelle.



Paquet énergie : C'est une victoire pour le climat et les citoyens !

Le Parlement européen a voté en janvier 2018 trois rapports législatifs qui façonneront l'avenir de la politique climatique et énergétique de l'Union européenne...

Le Parlement a pris une position historique, conforme et cohérente avec les engagements climatiques de l'UE. C'est la première fois qu'une législation européenne développe, notamment, un objectif de 35% d'énergie renouvelable...

contre la précarité énergétique. Cette politique permettra de développer une véritable indépendance énergétique, de créer des emplois et de sécuriser les investissements.



Le gaz n'est pas une énergie propre, n'enfermons pas l'Europe dans l'énergie fossile !

Je suis à l'initiative d'une objection à la liste des « Projets d'Intérêts Communs » (PIC) éligibles pour des procédures administratives accélérées et d'importants fonds publics.

casser les mythes diffusés par l'industrie gazière du besoin de nouvelles infrastructures de gaz. Rien ne justifie de nouveaux investissements dans le gaz : l'Europe dispose déjà de suffisamment de capacité pour couvrir la demande de gaz...

sur une période de vingt ans. L'Union européenne ne peut pas affirmer être un leader en matière de lutte contre le changement climatique, si elle s'enlise dans un futur fossile.

Ruthénium 106 : il est nécessaire d'agir !

À la fin du mois de septembre, plusieurs réseaux européens de surveillance de la radioactivité ont repéré des traces radioactives sous la forme de ruthénium 106 (Ru-106) dans l'atmosphère.

mesure de préciser la localisation exacte du point de rejet. De son côté, la Russie nie toute responsabilité. Comme le ruthénium 106 n'est normalement pas détecté dans l'air, sa présence ne peut être due qu'à une libération incontrôlée.

mesurés en Europe, cela exclut un accident dans une centrale nucléaire. La source la plus probable est un site de traitement de combustible nucléaire ou un centre de médecine radioactive.

en place de mesures de radioprotection. S'il s'agit d'une dissimulation, la situation est encore plus inquiétante. L'OMS et l'AIEA ne peuvent rester silencieuses.

Le Parlement européen vote l'interdiction de la pêche électrique



Par ce vote, l'Europe sort de l'exception pour revenir à l'interdiction de 1998. Cette victoire est le résultat d'une formidable mobilisation des associations, des pêcheurs, des scientifiques et des élus écologistes.

Largement dénoncée pour ses impacts dramatiques sur la ressource, les fonds marins et la pêche artisanale, interdite dans la très grande majorité des pays dans le monde (y compris Chine, Brésil ou États-Unis), la pêche électrique, « arme de prédation massive », comme l'a justement dit Yannick Jadot, en Europe, subit un coup d'arrêt que nous voulons définitif.

y compris le chalutage à perche, pour le respect des ressources halieutiques, la protection des océans et la sauvegarde de la pêche artisanale. Il nous faudra rester très vigilants lors des négociations de trilogue avec le Conseil et la Commission pour maintenir cette interdiction totale.





Actualités

Une autre politique migratoire en Europe est possible



Rien ne met plus en lumière les contradictions politiques de l'Union européenne en matière de respect des droits que les orientations qu'elle a pu prendre depuis trois ans en matière de politique migratoire.

De scandales en scandales

Incapable de faire fonctionner son plan de relocalisation désormais totalement en panne ou d'activer une véritable solidarité européenne ; incapable également d'organiser les opérations de sauvetages nécessaires en Méditerranée où plus de trente mille personnes ont déjà perdu la vie, les États européens passent de deal en deal avec des États peu fréquentables. C'est ce qui a été fait avec la Turquie en 2016, un pays qui n'a pas ratifié la Convention de Genève et dont les dérives dictatoriales ne sont plus à prouver. L'ensemble de l'accord consistait en une politique de confinement où le rôle de la Turquie était de bloquer ses frontières et empêcher tous les réfugiés de fuir de Syrie vers l'Europe. Un deal qui

n'eut pour conséquence que de remodeler les routes de la détresse vers la Libye. Et l'augmentation croissante des arrivées par les côtes libyennes de pousser l'Europe à un nouveau deal avec les prétendues autorités libyennes d'un pays en ruine. Le Fond Fiduciaire Européen fut donc employé à financer et ravitailler des garde-côtes libyens dont la mission est d'intercepter les bateaux pour renvoyer les migrants dans des prisons, où ils sont torturés, mutilés, violés à mort, extorqués, vendus en esclaves... En Libye, nous finançons directement un crime contre l'humanité envers des centaines de milliers de personnes parce que nous nous montrons incapables d'infléchir nos politiques vers un accueil digne et respectueux.

Une autre politique est possible

En 2016, nous ne comptons que six cents demandes d'asile par million d'habitants en Europe. Notre incapacité à traiter une demande si dérisoire devrait nous interroger.

S'il y a une crise, c'est celle de l'hospitalité. Nous ne pourrions repousser la détresse humaine encore longtemps. Les migrations n'appellent pas une administration de la

gestion de crise, mais une politique de maintien et de restauration de la dignité humaine. Une autre politique est possible : une politique de l'accueil et de l'hospitalité.

Cela fait trois ans maintenant que l'ensemble des États de l'Union européenne se sont entendus à La Valette pour répondre au défi historique que l'on a faussement appelé « la crise des migrants ». Depuis, l'Europe se montre incapable d'humaniser son discours et de considérer ces

hommes et ces femmes comme des individus animés de projets ou de désirs. À une politique respectueuse de l'individualité des parcours de l'exil et de chaque être humain se substitue alors une administration de la gestion de flux, des chiffres, voire des menaces qu'il faudrait gérer, trier, optimiser et surtout contenir.

Vaccins : circulez, il n'y rien à voir ?

L'obligation vaccinale voulue par le gouvernement Philippe et sa ministre de la Santé Agnès Buzyn est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Cette façon d'imposer onze vaccins obligatoires, dont une partie porte sur des maladies ne concernant pas les nourrissons, pose question. Mais poser des questions n'est pas bien vu en Macronie, comme l'ont constaté à l'automne 2017 les trois députés LREM, Éric Alauzet, Blandine Brocard et Jacqueline Dubois, sévèrement rappelés à l'ordre pour avoir participé à la demande commune, avec Laurence Cohen (PCF), Caroline Fiat (LFI) et Didier Quentin (LR), d'un moratoire sur l'élargissement de l'obligation vaccinale.

Des sanctions aggravées en France

L'obligation vaccinale, devenue force de loi dans un texte portant sur le financement de la Sécurité sociale, intègre la suppression d'un article spécifique du Code de la Santé Publique (Article L3116-4) qui, malgré mon avertissement et ceux de la société civile, a échappé à la plupart des parlementaires français. La suppression de cet article portant sur les sanctions prévues pour non-respect de l'obligation vaccinale, entraîne l'application d'un autre article, l'article 227-17 du Code Pénal, qui prévoit, lui, en cas de « soustrac-

tion des parents à leur obligation légale », jusqu'à deux ans de prison et trente mille euros d'amende. Le risque pénal est réel. Il a même été relevé par Éric Alauzet (LREM) dans son rapport sur le PLFSS 2018, où il se désolidarise de cette volonté d'obligation.

Des partenariats internationaux pour intensifier la vaccination

Je suis très inquiète de cette désinformation qui s'installe. La ministre de la Santé par exemple, en insistant sur la possibilité d'un enfant d'attaquer ses parents pour ne pas l'avoir vacciné, occulte le fait que n'importe quelle autorité sanitaire ou administrative pourra aussi faire un signalement et mettre en œuvre le Code Pénal. Pourquoi dissimuler une information d'une telle importance ? Ce double langage du gouvernement est d'autant plus choquant et scandaleux, qu'il dissimule également les vraies raisons de cette poussée vaccinale : celle de respecter des accords et partenariats supranationaux engagés depuis de longues années. Comme le Plan d'action mondial pour les vaccins 2011-2020 promu par l'OMS et la fondation Gates. Ou encore l'action conjointe pour la vaccination lancée en 2018, cofinancée par la Commission européenne et coordonnée par la France, via l'INSERM, qui va associer dix-sept pays de

UNE CIBLE DE
BIG PHARMA



l'Union européenne dans le but affiché de lutter contre l'hésitation vaccinale...

Des scandales gravissimes à l'étranger

Alors que des scandales vaccinaux de grande ampleur se multiplient, je pense en particulier au Dengvaxia, le vaccin contre la Dengue du laboratoire Sanofi, dont la commercialisation a été stoppée après la découverte que le vaccin aggravait la maladie chez les personnes n'ayant jamais été exposées au virus. Injecté à sept cent mille enfants aux Philippines, le Dengvaxia a causé la mort directe de plusieurs d'entre eux. Je

pense aussi aux injections chez plusieurs centaines de personnes en Pologne, dont des nouveaux nés, de lots de vaccins défectueux et conservés dans des frigos en panne. Dérapage passé sous silence par les médecins des centres de vaccination concernés de crainte de la mauvaise publicité qui en découlerait.

Cette volonté répétée de taire ou de dissimuler les pleines conséquences de l'acte vaccinal est dangereuse pour notre santé individuelle et celle de nos démocraties.

De l'urgence de renforcer notre pharmacovigilance

J'ai rencontré en janvier le directeur de la surveillance à l'ANSM, la présidente du comité technique de l'ANSM et la présidente de l'association des Centres régionaux de pharmacovigilance.

Cet échange fût fort intéressant. J'en tire plusieurs recommandations pour améliorer notre système de surveillance des produits de santé :

◊ **Les moyens de la pharmacovigilance doivent être renforcés** (une menace pèse aujourd'hui sur les centres régionaux de pharmacovigilance qui pourraient être réduits en nombre alors que ce sont des vigies indispensables à la remontée de signaux émanant du terrain). Idem pour la coopération entre agences nationales

européennes face à l'inertie de l'Agence européenne des Médicaments (EMA).

◊ **Le manque de moyens pour la pharmacovigilance en France et la baisse des effectifs dans les centres régionaux est inquiétante** à l'heure de l'extension de l'obligation vaccinale à onze vaccins, et alors même que la Ministre s'était engagée à renforcer la surveillance et les études concernant les vaccins rendus obligatoires.

◊ **Il faudrait aussi que la France s'inspire de l'Allemagne, qui réduit de vingt points le taux de remboursement des médicaments en cas de déficit d'informations relatives aux essais cliniques** réalisés par les laboratoires pharmaceutiques, et de la Belgique concernant l'information aux patients (cf. crise du Levothyrox) et qui

finance sa surveillance des médicaments par une taxe prélevée sur les produits de santé.

◊ **J'alerte les pouvoirs publics sur la carence de surveillance des dispositifs médicaux de type Essure** (un plan de contraception définitive développé par Bayer est récemment retiré du marché) qui sont au nombre de deux millions environ et ne disposent, via Matériaux vigilance, d'aucune remontée de terrain pour des signalements.

Ainsi, comme le dit Catherine Hill (épidémiologiste à l'hôpital Gustave Roussy), il faut repenser la pharmacovigilance car « aujourd'hui, on voit bien que l'industriel s'abrite derrière l'ANSM, qui s'abrite

derrière les prescripteurs, qui s'abritent derrière l'efficacité du médicament et leur respect des règles édictées par l'ANSM et l'industriel, bouclant ainsi la boucle... le fond du problème est simple: en cas de doute, c'est le patient qu'il faut protéger et non l'industriel ».

Il convient de recréer une pharmacovigilance basée sur la confiance, notamment grâce à une vraie communication à destination des prescripteurs et des usagers, et défendant l'intérêt général et non le profit.

La pharmacovigilance touche à la question de la démocratie sanitaire et de la sortie d'un modèle paternaliste où le malade écoute sans se poser de question son médecin et où les effets secondaires sont mis sous le tapis pour étouffer les scandales sanitaires.



Levothyrox : une nouvelle faillite de l'alerte sanitaire

Le Levothyrox, fabriqué par le laboratoire allemand Merck, est l'un des médicaments les plus prescrits en France. Trois millions de patients souffrant de troubles thyroïdiens l'utilisent. Mise en service fin mars 2017, la nouvelle formule du Levothyrox réalisée par le laboratoire Merck à la demande de l'ANSM avait pour objectif soit disant d'uniformiser le produit, d'améliorer sa stabilité. Le principe actif n'aurait pas changé. Il s'agit de supprimer un excipient (le lactose) par le mannitol et l'acide citrique anhydre.

Depuis ce changement de formule, des milliers de personnes se plaignent d'effets secondaires indésirables insupportables (lourde fatigue, crampes, paralysie, vertiges, maux de têtes, déprime...). Il a fallu attendre la fin du mois d'août pour voir l'ANSM

réagir en mettant en place un numéro vert et, le mois d'octobre, pour voir la Ministre enfin commander des lots d'ancienne formule. S'ajoute à cela un honteux mépris des mandarins de la médecine qui qualifient les effets

Le 3 décembre 2017, avec l'Association Française des Malades de la Thyroïde nous sommes allées manifester avec des températures négatives devant l'usine d'un sous-traitant de Merck qui produit l'ancienne formule du Levothyrox pour exiger la mise à disposition de cette formule. C'est une question de vie ou de mort pour certains patients !

secondaires des victimes (il y aurait même eu plusieurs morts) d'effet « nocebo » comme jadis les femmes étaient qualifiées d'hystériques. Cette nouvelle affaire, qui s'apparente à un nouveau scandale sanitaire, démontre le défi-

cit dans la démocratie sanitaire en France et la faillite de notre pharmacovigilance. L'alerte liée aux effets indésirables et secondaires des produits de santé vient systématiquement des victimes et les autorités sanitaires réagissent mal et avec retard.

Fipronil, Lactalis, sécurité alimentaire : en finir avec l'impunité et l'opacité !

Viande de cheval, fipronil et maintenant lait contaminé, les scandales se suivent et il semble que rien ne progresse pour protéger les consommateurs.

Cette crise du lait contaminé révèle tout d'abord des manquements graves dans les agissements des fabricants qui n'ont pas joué la transparence et n'ont pas respecté le règlement européen 178/2002 qui dispose : « Tout exploitant du secteur alimentaire informe immédiatement les autorités compétentes

lorsqu'il considère, ou a des raisons de penser qu'une denrée alimentaire qu'il a mise sur le marché peut être préjudiciable à la santé humaine ». Or, des salmonelles avaient été repérées dans l'usine de Craon de Lactalis dès cet été. Cette négligence est scandaleuse.

La responsabilité aussi des distributeurs est engagée. Ceux-ci devraient réagir immédiatement dès qu'un retrait de produit est exigé par le blocage des codes-barres notamment.

Enfin, il faut revoir la sécurité alimentaire au niveau de l'État qui est garant de la sécurité sanitaire sur son territoire. Les contrôles des industriels doivent être renforcés alors même qu'aujourd'hui les effectifs diminuent. De même faut-il renforcer les sanctions en cas de manquements des industriels producteurs et des industriels à leurs obligations.

En matière de santé et d'alimentation, le principe de précaution doit primer sur toute considération économique.

L'année 2018 s'annonce comme l'année de la remise à plat de nos procédures européennes sur la sécurité alimentaire. C'est une nécessité. Les scandales à répétition nous montrent bien que « quelque chose » ne marche pas dans la législation alimentaire. Trop lourd, trop compliqué, trop proche des intérêts industriels sans doute. Le ver est entré profondément dans le fruit. Il est de notre devoir, en tant qu'élus, d'agir au service de nos concitoyens et de faire des propositions honnêtes pour corriger ce système qui dysfonctionne.



Opération coup de poing « Chasse aux nitrites » dans les supermarchés pour dénoncer la présence de nitrites dans la charcuterie

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

Pour une fiscalité différenciée, une interdiction des nitrites dans la charcuterie et des additifs à base de nanoparticules dans l'alimentation

Les EGAlim se sont conclus sans véritable remise en cause de notre modèle agro-alimentaire et je le regrette.

Membre de l'Atelier 9 des États généraux de l'alimentation baptisé « Faciliter l'adoption par tous d'une alimentation favorable à la santé », j'ai profité de ces réunions

pour exiger le fait que les nitrites soient bannis de la charcuterie industrielle. Idem pour certains nanomatériaux présents comme additifs dans un certain nombre d'aliments. J'ai également demandé avec d'autres ONG qu'une fiscalité écologique soit mise en place pour orienter les consommateurs vers une alimentation de qualité.

Cette fiscalité incitative est la seule solution pour changer de modèle agro-alimentaire en passant de l'agro-chimie de synthèse, industrialisée et uniformisée dépassée et aux externalités négatives reconnues à un modèle d'agro-biologie organique, relocalisé, diversifié, durable, à taille humaine et aux externalités positives reconnues.

NOTRE-DAME DES LANDES Une victoire pour les opposants et les écologistes

Pour une zone d'expérimentation de transition écologique dans le bocage nantais

Le premier ministre a décidé, en lien avec le président de la République et son gouvernement, l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes début janvier.

Je félicite tous ceux qui se sont mobilisés contre ce ringard projet d'aéroport et ses funestes conséquences pour le climat et l'environnement.

Je salue à l'occasion de cette victoire historique la résistance d'un demi-siècle des habitants et paysans bretons et nantais et, depuis quelques années, des zadistes contre un projet d'aéroport qui menaçait de détruire 1.650 ha de terres agricoles et de zones humides.

Présente à tous les grands rassemblements depuis des années dans le bocage nantais, je demande au président

de la République de ne pas vouloir compenser sa réaliste décision de renoncement à ce projet d'aéroport par une expulsion violente de la ZAD dans les prochaines semaines qui pourrait entraîner des morts. Laissons ceux qui se sont installés là poursuivre leur expérience de transition écologique et laissons partir sur d'autres sites de grands projets inutiles (car malheureusement il y en a) les autres.

En effet, l'enterrement de ce funeste aéroport ne doit pas s'accompagner de l'enterrement des alternatives nées dans le bocage nantais qui doit rester une terre d'inspiration et d'espoir, nourrie par l'idée des biens communs, les solidarités et le soin du vivant.

Le gouvernement doit s'inspirer de ce qui avait été fait au Larzac dans les années quatre-vingt après l'abandon de l'extension du camp militaire.





Mes combats sur le terrain

LINKY : La Cour des comptes révèle les mensonges d'ENEDIS

L'État doit mettre en place immédiatement un moratoire afin de répondre aux demandes des citoyens et de la Cour des comptes !

Depuis plusieurs années je dénonce le déploiement des compteurs LINKY. Dans la Drôme, ENEDIS a commencé à les installer fin 2017 et des dizaines de collectifs citoyens se mettent en place pour s'opposer à son installation.

La Cour des comptes a rendu un rapport à charge contre le compteur LINKY le 7 février 2018. Ce rapport corrobore ce que nous

disons et met en lumière les mensonges communiqués par ENEDIS pour justifier son compteur ainsi que les montages financiers utilisés :

- ENEDIS annonce en effet dans toutes ces réunions publiques que le coût d'investissement ne sera pas répercuté sur les factures des consommateurs. Or la cour des comptes montre qu'il s'agit d'un

dispositif « coûteux pour le consommateur mais avantageux pour ENEDIS ». Le financement est en réalité « assuré par les usagers » et les conditions de rémunération d'ENEDIS sont « généreuses et doivent être revues ».

- Le compteur LINKY tel qu'il est proposé ne respecte pas la directive européenne de 2009 en ne permettant pas la « participation active du consommateur ». Contrairement à son homologue anglais, le LINKY ne propose pas d'affichage directement dans l'habitation, il ne propose pas non plus la consommation en temps réel et n'indique pas le montant en euros de sa consommation.

- Les compteurs LINKY ne sont pas obligatoires ! ENEDIS a déjà été contraint par la justice à Grenoble et à Toulouse de ne pas installer le compteur LINKY.

Pour répondre aux interrogations des citoyens et de la Cour des comptes, je demande la mise en place immédiate d'un moratoire du déploiement des compteurs. Nous pourrions ainsi réunir les acteurs concernés pour trouver des solutions :

- Révision des rémunérations d'ENEDIS,
- Réduction du coût pour le consommateur,
- Mise en place d'outils pour que les usagers soient actifs de leur consommation
- Permettre aux personnes électro-hyper-sensible de refuser le compteur.



Ce compteur demandé par l'Union européenne en 2009 aurait pu être un formidable outil de la transition énergétique et solidaire en permettant aux citoyens d'être actifs dans leur consommation d'électricité et ainsi de réduire leur consommation pour le bien de notre planète et de nos portefeuilles. ENEDIS, entreprise de service public, a agi pour son propre intérêt financier à l'encontre de celui des citoyens.

La cour des comptes montre dans son rapport qu'ENEDIS est la honte du service public ! »

Réunion publique sur le LINKY à Poët Laval avec M^e Arnaud Durand du cabinet d'avocat MySmartCab. Nous travaillons avec eux dans la Drôme pour attaquer ENEDIS en justice. Plus d'information : <https://linky.mysmartcab.fr/>



Fos-sur-mer : territoire le plus pollué d'Europe ?

L'étude participative franco-américaine Fos-Epseal, publiée en janvier 2017 démontre qu'à Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis – communes situées dans un énorme bassin industriel –, les habitants déclarent deux fois plus de maladies qu'ailleurs en France. En cause : les industries lourdes présentes et très polluantes. Pourtant, d'après les relevés d'Air Paca, la qualité de l'air à Fos-sur-Mer est même souvent bonne ou satisfaisante.

En réaction à ces résultats surprenants, un groupe de scientifiques et de citoyens a créé l'Institut Éco-citoyen. En 2011, ils lancent leurs propres mesures de la qualité de l'air. Résultat : « l'air est composé de particules ultrafines à 80%, précise Philippe Chamaret, chimiste et directeur de l'Institut, et la composition chimique des polluants de l'air est extrêmement complexe ». Or, les particules ultrafines sont les plus dangereuses pour notre santé, car elles pénètrent plus intimement l'organisme humain.

Une autre étude inédite, commandée par l'association de Défense et de Protection du Littoral du golfe de Fos (ADPLGF), révèle la présence importante de dioxines et de PCB dans la viande de taureau ou les moules. La mairie soutient le dépôt d'une plainte contre X pour mise en danger de la vie d'autrui.

Il est plus que temps d'entamer une reconversion écologique de l'Étang de Berre et du golfe de Fos avec un plan de réduction drastique des pollutions.

NON au pont entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis OUI à la protection de la Camargue

Le Département des Bouches-du-Rhône a décidé du principe de la réalisation d'un pont entre Salin-de-Giraud et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Des études préalables doivent être lancées prochainement et un comité de pilotage doit être mis en place avant qu'une concertation publique ne soit lancée.

Ce projet nous apparaît écologiquement aberrant. Il consiste à réaliser un pont sur le Grand Rhône près de son embouchure en remplacement du bac de Barcarin. Le coût estimé est de 40 ME. Ce projet en ouvrant une brèche pour la traversée de la Camargue pour les poids lourds et les voitures est scandaleux. Or, nous sommes au cœur d'un site classé Réserve de biosphère et Parc naturel régional. Les automobilistes et les poids lourds venant des sites industriels de Fos ou de Port-Saint-Louis-du-Rhône pourraient ainsi traverser la Camargue d'est en ouest en évitant de remonter sur Arles et Nîmes et pourraient tracer plus droit sur Montpellier via Aigues-Mortes. Et pareil dans l'autre sens. Je soutiens les opposants à ce projet et serai à leurs côtés pour la sauvegarde du dernier grand espace naturel d'exception non bétonné du littoral méditerranéen.



Rassemblement des écologistes pour la préservation du bac de Barcarin et de la Camargue et contre le pont

Les boues rouges chez Nicolas Hulot

Nicolas Hulot a reçu en janvier les opposants aux boues rouges. Ils auraient l'objectif commun de mettre fin aux pollutions de boues rouges en mer et à terre qui durent depuis plus de 120 ans, tout en étant pleinement conscients de la nécessité de préserver l'emploi lié à l'activité de l'usine.

Ont été notamment évoqués : la toxicité du rejet en mer et la remobilisation des métaux lourds présents dans les fonds marins, la toxicité des stockages à terre et les risques sanitaires liés à l'inhalation ou l'ingestion des poussières, l'avenir de l'usine de Gardanne et celui du territoire qui l'accueille

Enterrons définitivement les grands projets inutiles Lyon/Turin et A45

Le Conseil d'orientation des infrastructures (COI) a recommandé dans son rapport présenté en début d'année de reporter après 2038 la réalisation des accès ferroviaires à la ligne Lyon-Turin pour moderniser l'axe existant et d'engager un débat public multimodal avant d'engager les travaux de l'autoroute entre Lyon et Saint-Étienne (A45), gelée de fait. C'est une très bonne nouvelle, il devenait urgent d'arrêter ces grands projets inutiles et imposés !



dans le Grand Sud-est

Malbouffe
Pollutions
Exposition
aux produits
toxiques
Lobbys :
BASTA !

Appel pour la marche VÉRITÉ ET JUSTICE POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE « Les cobayes lancent l'alerte »

Alors que les conquêtes sociales, l'hygiène, les progrès médicaux et l'accès à la nourriture pour tous ont fait progresser l'espérance de vie tout au long du XX^e siècle, on voit celle-ci stagner ou reculer dans les pays dits développés occidentaux.

Maladies cardio-vasculaires, cancers, maladies respiratoires, obésité, diabète, troubles

du comportement et de la reproduction, maladies neurodégénératives, maladies liées à des accidents médicamenteux et vaccinaux... la quasi-totalité des pays est confrontée à une **épidémie de maladies chroniques**. C'est le constat fait par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Face à cette crise sanitaire, les politiques de santé restent figées sur le modèle ancien, qui mise tout sur le soin et a oublié que les maladies ont des causes. **Le facteur environnemental est le grand oublié de la santé publique.**

Car nos modes de vie sont en cause ainsi que notre modèle libéral - productiviste avec ses rejets d'industries chimiques (pesticides, OGM, résidus médicamenteux, plastiques, nanomatériaux...) et nucléaires faisant pénétrer des produits étrangers à la vie dans le cycle de l'air, de l'eau, de la vie, dans nos organes vitaux... **Nous ne pouvons plus accepter d'être pris avec**

notre écosystème pour une gigantesque poubelle à ciel ouvert. S'ajoute à cela le poids des lobbys et de l'argent qui fait primer souvent en matière de santé publique les intérêts de l'industrie sur l'intérêt général.

La crise sanitaire est bel et bien la 4^e crise écologique à côté de la crise climatique, de l'extinction de la biodiversité et de l'épuisement des ressources naturelles. Comme les autres, cette crise est créée par l'homme.

Or, aujourd'hui, **deux décès sur trois dans le monde sont le fait des maladies chroniques** (maladies cardio-vasculaires ou respiratoires, cancers, diabète...). En France, environ quinze millions de personnes, soit près de vingt pour cent de la population, sont atteintes de maladies chroniques; ces maladies progressent quatre à cinq fois plus vite que le changement démographique. Le cancer touche un homme sur

deux et deux femmes sur cinq. Il y a eu un **doublage des diagnostics de cancers depuis trente ans**. Cent quinze personnes meurent chaque jour à cause des particules fines émises par le diesel en France et la **pollution atmosphérique est responsable de six mois d'espérance de vie en moins et cause quarante huit mille décès par an**. S'ajoutent à cela une forte progression depuis dix ans des AVC et de l'insuffisance cardiaque et une augmentation du diabète; l'obésité a plus que doublé chez l'adulte et les maladies d'Alzheimer, de Parkinson et les maladies émergentes sont en forte progression. Enfin, il faut signaler l'apparition de maladies infectieuses inhabituelles sous nos climats, les pubertés précoces de plus en plus fréquentes et l'influence de l'environnement sur la baisse de la fertilité humaine. Les coûts générés font implorer les systèmes de santé.

Face à cette catastrophe sanitaire galopante, il est temps de réagir et de mobiliser l'ensemble des citoyens dans le cadre d'une grande marche autour des victimes de la dégradation de notre environnement et solidaires avec elle pour les citoyens condamnés au sursis si rien ne se passe.

Nous soutenons cette marche citoyenne des victimes empoisonnées dans leur travail, asphyxiées par l'air qu'elles respirent, intoxiquées par ce qu'elles mangent...

Entre le 1^{er} mai et le 30 juin, nous participerons à la marche Vérité et Justice pour la santé environnementale afin de :

◊ **rendre visibles les personnes isolées et victimes dans leur travail, dans leur lieu de vie, dans leur alimentation, dans leurs soins...** de produits toxiques, de produits de santé dangereux, de polluants dangereux pour leur santé et celle des générations futures ;

◊ **créer un mouvement citoyen et un éveil des consciences** contre l'inertie des pouvoirs publics en matière de santé environnementale ;

◊ **réclamer la justice, la réparation, la reconnaissance des responsabilités et l'indemnisation des victimes de la crise sanitaire et environnementale** avec l'inversion de la charge de la preuve (ce doit être à l'industriel de prouver l'innocuité de son produit et non à la victime de prouver le lien de causalité entre sa pathologie et le facteur de pollution ou le produit toxique) ;

◊ **exiger une recherche, une expertise et une justice indépendante** et refon-

der toutes les méthodes d'évaluation et d'homologation par un panel indépendant de chercheurs universitaires avec un contrôle citoyen ;

◊ **renforcer la protection de la santé au travail** en rétablissant les CHSCT et des instances de contre-pouvoirs, d'alerte et de la contre expertise pour les salariés.

Nous marcherons donc **pour exiger une révolution de notre système de santé publique**. Après les progrès réalisés à la fin du XIX^e siècle pour vaincre les grandes maladies infectieuses (choléra, typhus, tuberculose...), il faut stopper les épidémies modernes en revisitant notre système

de santé publique et en intégrant des politiques de santé environnementale. Enfin !

Nous marcherons **pour en finir avec la capture scientifique et réglementaire des lobbys industriels** sur nos vies.

Nous marcherons **pour exiger le droit fondamental à un air sain, une alimentation saine, un environnement sain et la préservation de la santé de tous.**

Car, nous ne voulons plus mourir empoisonnés, asphyxiés, intoxiqués...

NOUS NE VOULONS PLUS ÊTRE TOUS DES COBAYES !

FACE À LA CRISE SANITAIRE, AGISSONS ENSEMBLE !

Rendez-vous le 1^{er} mai à Fos-sur-Mer et le 30 juin à Paris et sur la route...

Nucléaire : en finir avec les réacteurs nucléaires du Bugey

Cette année nous fêterons les 40 ans de la centrale, nous devons lui offrir un arrêt avant qu'elle ne cause un grave accident nucléaire !

Acette occasion, avec plus de deux cents personnalités du Sud-Est et la coordination Stop Bugey, nous avons signé une lettre ouverte au ministre de la Transition écologique et solidaire, M. Nicolas Hulot. Je vous invite à signer la pétition l'accompagnant : <http://www.stop-bugey.org/>

Les réacteurs du Bugey sont les plus vieux en France après Fessenheim et ils présentent des risques majeurs pour les populations alentour :

Il faut savoir que plus de 4,4 millions d'habitants vivent à moins de 80 km de la centrale (agglomérations de Lyon, Chambéry, Genève, Saint-Étienne et Grenoble.) Un accident nucléaire serait une véritable catastrophe pour la région !

M. le Ministre d'État Nicolas Hulot, qu'attendez-vous pour programmer leur fermeture et avec ça, la reconversion industrielle du site pour maintenir les emplois dans le démantèlement et en créer de nouveaux dans le développement des énergies renouvelables !

Texte de la pétition

« Après Tchernobyl et Fukushima, nous savons :

- ◊ qu'il n'est plus possible d'affirmer que le nucléaire soit une industrie sûre,
- ◊ que les catastrophes nucléaires ont des effets extrêmement graves bien au-delà des 30 km,
- ◊ et que cela peut arriver en France.

La centrale nucléaire du Bugey (Ain) est l'une des plus vieilles centrales nucléaires françaises, et, en cas d'accident nucléaire majeur, elle provoquerait l'anéantissement d'une grande région et l'exode de sa population, dont l'agglomération lyonnaise. C'est pourquoi, en signant cette pétition, je soutiens la démarche des deux cent un personnalités locales signataires de la lettre ouverte demandant l'arrêt définitif des réacteurs nucléaires du Bugey avant leur quatrième visite décennale. »

J'ai projeté au parlement européen en avant-première la formidable enquête Sécurité Nucléaire, le Grand Mensonge. Je vous invite à voir ce film et à le partager autour de vous !

PROJECTION EN AVANT-PREMIERE
MARDI 28 NOVEMBRE 2017 / 19H00 - 22H00
PARLEMENT EUROPÉEN / SALLE A3E2

19H00 INTRODUCTION

19H30 PROJECTION

21H00 DÉBAT EN PRÉSENCE DE

ERIC GUÉRET & LAURE NOUALHAT, REALISATEURS
CYRILLE CORMIER, GREENPEACE FRANCE
MICHELLE RIVASI, EURODEPUTÉE
CLAUDE TURMES, EURODEPUTÉE

Une enquête d'Éric Guéret et Laure Noualhat
**Sécurité nucléaire:
le grand mensonge**

A L'INITIATIVE DE MICHELE RIVASI, EURODEPUTÉE VERTS/ALE
Les Verts | Alliance Libre Européenne
GREENPEACE





Convention des écologistes sur le Travail à Grenoble

EELV organisait, dans le cadre de ses ateliers de la perspective, une convention Travail à Grenoble le 27 janvier. Toute une journée de débat et d'échanges très riches sur les perspectives du travail. Dans un atelier sur le Travail en Europe puis lors de la plénière de clôture, j'ai montré que la transition écologique est la seule alternative face à l'uberisation et la transition numérique accélérée pour atteindre une Europe inclusive et solidaire !

Les Rencontres de l'Écologie de Die

Le 29 janvier – comme chaque année depuis plus de dix ans – je suis allée aux formidables rencontres de l'écologie à Die. Cette année nous avons échangé sur les thématiques de migration et de solidarité : demandeurs d'asiles, refonte du règlement Dublin, changement climatique, mineurs isolés, etc. autant de sujets sur lesquels nous avons pu échanger et proposer des solutions pour une Europe plus solidaire !

Débat « contradictoire » sur le LINKY à Valence

J'ai invité ENEDIS à un débat public contradictoire à Valence sur les compteurs LINKY. Plus de quatre cents personnes étaient présentes dans une salle archi pleine. Il n'y avait qu'une seule place vide : celle d'ENEDIS à la tribune !

Le racket des laboratoires pharmaceutiques à Mâcon

La MJC de Mâcon m'a invitée, accompagnée de deux témoins locaux – une pharmacienne et un médecin –, à présenter mon livre : *Le Racket des laboratoires pharmaceutiques et comment en sortir*. Très belle soirée riche d'échanges dans une salle à guichet fermé !

Séminaire européen et Nuit des lanceurs d'alerte au Mucem

J'ai organisé au mois de janvier à Marseille un séminaire avec les ONG spécialisées et des lanceurs d'alerte venus de toute l'Europe sur les initiatives à prendre (lancement d'une ICE, mise en place d'une plate-forme européenne...) pour une reconnaissance et une protection des lanceurs d'alerte par l'Union européenne. J'ai également participé à la Nuit des Idées au Mucem consacrée aux lanceurs d'alerte avec Edward Snowden en guest star.

Projection débat des Sentinelles au Parlement européen

En présence de son réalisateur Pierre Pézerat, du syndicaliste Serge Le Quéau, et d'ex salariés de Triskalia (victimes des pesticides, présents dans le film), nous avons débattu des questions relatives à la santé au travail et à la protection qu'offre l'Union européenne dans ce domaine. Les Sentinelles sont des femmes et des hommes empoisonnés par leur travail. Le film raconte comment ils et elles en sont arrivés là, comment l'histoire se répète du scandale de l'amiante aux pesticides.

Révélation des Monsanto Papers : des États-Unis à l'Europe

Fin septembre j'ai invité à Paris et à Bruxelles au Parlement européen, deux des actrices principales des Monsanto Papers : Kathryn FORGIE (Cabinet Andrus Wastaff, avocate et représentante de l'action collective des plaignants, à l'origine des Monsanto Papers) et Carey GILLAM (Journaliste, US Right To Know, révélatrice des Monsanto Papers). Cela a été l'occasion de revenir sur les pièces à conviction d'agissements délibérés de la multinationale pour discréditer les informations disponibles et sur le procès en cours aux États-Unis et l'action juridique pour obtenir l'accès aux documents au niveau de l'UE (EFSA / ECHA).

Non à la poubelle nucléaire de Bure !

Les décisions à prendre pour le stockage de déchets radioactifs auront des conséquences pour des centaines de milliers d'années. Nous devons prendre le temps de débattre de manière démocratique et transparente.

La fiabilité du site de stockage de déchets radioactifs à Bure est loin d'être assurée. L'Autorité de Sûreté du Nucléaire (ASN) a remis en question la résistance des installations en cas d'événements naturels : séismes, incendies, etc. et a demandé de nouvelles garanties à l'Agence nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs (ANDRA). Mais la filière nucléaire agit en toute impunité et conduit des projets dans l'opacité la plus totale.

Je remercie le mouvement anti-nucléaire mobilisé contre ce projet aberrant et je les soutiendrai pour que ce projet ne voie jamais le jour.



Assemblée parlementaire paritaire à Haïti

J'ai coprésidé en décembre dernier l'assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbe Pacifique (ACP) et Union européenne (UE) en décembre à Haïti. Nous avons pu discuter résilience face au changement climatique, valorisation des ressources durables, accès aux soins, tourisme durable, etc. Autant de sujets passionnants qui se doivent d'être discutés à un échelon planétaire.

